

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2016

Date de la convocation : 26 août 2016

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des dossiers en cours
- Devis
- Convention relative à l'organisation de l'agence postale communale (avec tablette tactile)
- Rapport annuel 2015 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable.
- Rapport annuel d'activités et des comptes administratifs 2015 de la Communauté de Communes du Pays-de-Fontenay-le-Comte
- Entretien des espaces naturels sensibles départementaux situés sur la commune : convention du partenariat 2017-2019
- Convention avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise pour la gestion du transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017
- Convention avec la commune de Saint-Michel-le-Cloucq pour la gestion du transport scolaire secondaire pour l'année scolaire 2016-2017
- Cabinet médical : bail professionnel
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Evelyne TOUTAIN, Damien SABOURAUD, Denise AUGUIN, Stéphane BONNEAU, Jackie LARDY, Sonia ALLETRU, René-Louis COLAS, Marinette BOBINEAU, Jacky BELOUIN (Arrivé au point n°3), Stéphanie ROYER et Fabienne SPENNATO.

Absents excusés : Claude PICARD (pouvoir à Stéphane BONNEAU)

Secrétaire de séance : Stéphane BONNEAU

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1- Suivi des dossiers en cours

☞ Logement seniors

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du lancement de l'appel d'offre en septembre pour la construction des logements seniors. Un appel d'offre tardif dû à la fermeture des entreprises en juillet et août, d'après Vendée Logement.

☞ Projet d'acquisition par la commune de biens dans le bourg

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des dernières avancées concernant le projet d'acquisition par la commune de biens situés dans le bourg pour réaliser de nouveaux locaux commerciaux. Concernant le terrain cadastré D22 appartenant à Monsieur MATTHEWS Niall, celui-ci met en vente son bien à 80 000€ (terrain + maison). Le Conseil Municipal décide de faire une proposition d'achat à 70 000€. De plus, concernant le bien cadastré D 2066 appartenant à Madame GRELIER Catherine, celle-ci met en vente son bien à 60 000€.

Des démarches auprès des propriétaires vont être avancées par Monsieur le Maire et ses adjoints. La question se pose de la vente du presbytère, appartenant à la commune, pour un montant de 50 000€.

➤ Sécurisation de l'entrée de bourg

Monsieur le Maire fait part de la nouvelle mise en place des chicanes pour la sécurisation de l'entrée du bourg. Les élus évoquent une amélioration suite au déplacement des plots. Les chicanes seront laissées en place pour un mois de test avant la création définitive en dur. Un avenant sera nécessaire pour la deuxième chicane. Le radar pédagogique est installé.

➤ Numérotation des rues par La Poste

Monsieur Henri GORALCZYK, 1^{er} adjoint, fait part de sa rencontre du 25 juillet avec des représentants du Groupe La Poste. Ceux-ci proposent une offre pour la numérotation de la commune de Mervent et la nomination de ses rues.

Aujourd'hui, fournir à chaque habitation un numéro de voirie et un nom de rue est une obligation pour les collectivités. Ceci est nécessaire pour les services d'urgence (pompiers, gaz, ...) et pour le haut débit. Le groupe La Poste a identifié un manque de 200 numéros de voirie sur la commune de Mervent.

Offre La Poste

Audit et conseil	: 650€ HT
Dénomination et numérotation	: 850€ HT
Communication et diffusion	: 570€ HT
TOTAL	: 2 070€ HT

Monsieur le Maire évoque la possibilité de faire ce travail au sein de la Commission Voirie en effectuant par étape l'identification des besoins et l'attribution de noms de rue et de numéros.

➤ Réfection de la cantine

Monsieur GORALCZYK fait part des travaux effectués par les agents communaux à la cantine, la peinture des portes et fenêtres ayant été refaite afin de répondre à un besoin d'hygiène. De plus, concernant le plafond de la cantine et ses dalles en très mauvais état, un devis a été demandé auprès de l'entreprise SAS COUDRONNIERE.

2- Devis

➤ Réfection de la station dépuracion

Monsieur le Maire fait part du montant du devis de l'entreprise CHARRIER S. pour la réfection de la station d'épuration du lotissement des Bouronnières. Le montant est de 9 914,00€ HT pour la réfection du bac à sable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le devis.

➤ Illumination de l'église

Madame Evelyne TOUTAIN informe le Conseil Municipal de l'achat d'un cordon lumineux pour dessiner le contour de l'église à la période de Noël pour un montant de 260,84 € HT. Il précise que les illuminations défailantes de l'année dernière ont été échangées gratuitement par l'entreprise REXEL.

3- Convention relative à l'organisation de l'agence postale communale (avec tablette tactile)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la signature d'une convention avec le Groupe La Poste portant sur l'installation d'une borne équipée d'une tablette tactile dans l'agence postale communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec le Groupe La Poste.

4- Rapport annuel 2015 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable

Monsieur le Maire présente synthétiquement le rapport 2015 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable. Il précise que celui-ci sera consultable à l'accueil de la Mairie et donc à disposition du public.

5- Rapport annuel d'activités et des comptes administratifs 2015 de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte

Monsieur le Maire présente le rapport annuel d'activités et des comptes administratifs 2015 de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et porte à la connaissance des élus ce rapport.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2015 et des comptes administratifs de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte.

6- Entretien des espaces naturels sensibles départementaux situés sur la commune : convention de partenariat 2017-2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la signature d'une convention de partenariat avec le Département de la Vendée pour l'entretien des espaces naturels sensibles départementaux situés sur la commune de Mervent pour la période 2017 – 2019. Ainsi la commune assure l'entretien de ces espaces naturels sensibles appartenant au département et en contrepartie le département s'engage à participer financièrement à hauteur de 70% du coût total des travaux d'entretien.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec le département de la Vendée.

7- Convention avec la communauté de Communes Vendée Sèvre Autise pour la gestion du transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise assure, en tant qu'organisateur secondaire, la gestion du service des transports scolaires des élèves de la commune de Mervent vers les établissements d'enseignement secondaire de Saint-Hilaire-des-Loges.

Une convention est établie pour la durée de l'année scolaire 2016/2017 avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise afin d'établir les obligations administratives, financières et de responsabilité de chacun et de fixer la contribution de ce service qui s'élève pour l'année scolaire 2016/2017 à 2.00€/enfant et par mois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

8- Convention avec la commune de Saint-Michel-le-Cloucq pour la gestion du transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Saint-Michel-le-Cloucq assure, en tant qu'organisateur secondaire, la gestion du service des transports scolaires des élèves des

communes de Faymoreau, Mariller, Foussais-Payré, Mervent, l'Orbrie, Puy-de-Serre et Saint-Michel-le-Cloucq vers les établissements d'enseignement secondaire de Fontenay-le-Comte dans le cadre de la convention de mandat signée avec le Conseil Départemental de la Vendée

Une convention est établie annuellement avec la commune de Saint-Michel-le-Cloucq afin d'établir les obligations administratives, financières et de responsabilité de chacun et de fixer la contribution de ce service qui s'élève pour l'année scolaire 2016/2017 à 3,50€/enfant et par mois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de Saint-Michel-le-Cloucq.

9- Cabinet médical : bail professionnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nouvelle dénomination SCM 2GML du cabinet médical de Madame GHIOCA et Monsieur LORDIER nécessitant l'établissement d'un avenant au bail professionnel actuel.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'avenant au bail professionnel du cabinet médical.

10- Délibérations et questions diverses

⇒ Subvention pour la fanfare de Saint-Michel-le-Cloucq

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Fanfare Municipale de Saint-Lichel-le-Cloucq (85) demande une subvention pour avoir participé à la cérémonie à la Stèle des Martyrs, le dimanche 21 août 2016.

Monsieur le Maire propose une subvention de 50€ leur soit allouée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de verser une subvention d'un montant de 50€ à la Fanfare Municipale de Saint-Michel-le-Cloucq.

⇒ Rentrée scolaire 2016/2017

Pour cette rentrée scolaire 2016/2017, l'école Maro Vidua :

- accueille une nouvelle directrice, Madame LOGEAS (CP/CE1).
- compte 62 élèves donc 26 petits.
- organise un voyage de classe au printemps à Saint-Jean-de-Monts pour une rencontre théâtre

Transport	890
Séjour	1930
Intervenants sur l'année	530
TOTAL	3 350€

Pour le financement :

- 1/3 financé par la Mairie
- 1/3 financé par le CPE
- 1/3 financé par les parents

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder une subvention de 1 117€ pour le voyagescolaire à Saint-Jean-de-Monts.

La garderie accueillera les enfants à 7h30 suite à une demande de parents pour contrainte professionnelle.

Pour l'aide aux devoirs, la commune se rapprochera de l'école pour l'aide aux devoirs.

➤ Bilan feu d'artifice

Une réunion aura lieu le mercredi 7 septembre avec les associations et la commission Animation pour faire un bilan du feu d'artifice et de ses festivités.

➤ Remerciements

Monsieur le Maire tenait à remercier Stéphanie ROYER pour son engagement au sein de l'association les Murailles de Maireventi et pour l'organisation du spectacle nocturne du 17 août 2016.

➤ Gestion des poubelles

Monsieur le Maire évoque les dépôts sauvages sur la commune. Il signale qu'un abri pour poubelle sous clés a été demandé par l'association de pétanque pour limiter les dépôts au terrain de Pruneau. De plus la question se pose pour la mise à disposition de containers lors d'évènements organisés par des associations. Une contribution financière leur sera peut-être demandée à l'avenir.

Jacky BELOUIN signale l'installation de nombreux camping-cars au terrain de Pruneau.

Une réflexion est avancée concernant l'installation d'une poubelle de tri à l'ensemble commercial pour limiter le travail de tri des employés communaux.

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'un courrier sera envoyé aux entreprises pour savoir si celles-ci sont prêtes à participer financièrement à la location et au ramassage de la benne à cartons.
- de la réorientation du projet d'installation d'une antenne téléphonique au chêne Tord par l'entreprise concernée. En cause, l'ONF demande 1500€ par an pour l'occupation des 200m² nécessaires à l'installation de l'antenne.
- du passage du Tour de Vendée à Mervent le 2 octobre. Les organisateurs demandent l'inscription de 11 signaleurs sur la commune.
- de l'organisation d'une réunion de la Commission Voirie aura lieu le mercredi 5 octobre de 10h à 12h.
- des plaintes prononcées par le restaurant le Mangoustan pour des bruits de voisinage.
- des interventions proposées par le Téléthon auprès des enfants dans les classes.
- d'un deuxième legs de Madame FAUCONNIER. Ce qui fait un total de 111 000€ dont 20% seront destinés à l'entretien de ses sépultures.
- d'une défaillance de l'armoire électrique au terrain de Pruneau.
- de la réparation du problème électrique rencontré depuis plusieurs mois par les habitants de la Croix Méraud.

De plus, Monsieur le Maire rappelle aux élus les horaires et l'organisation de la gestion de l'aire de camping-cars.

➤ Permanence à l'Office de Tourisme

Monsieur GORALCZYK tenait à remercier Flora BOBINEAU pour les permanences qu'elle a pu effectuer à l'Office de Tourisme pendant l'été. Il propose de lui attribuer une indemnité de 160€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** à l'unanimité, la remise d'une indemnité de 160€ à Flora BOBINEAU pour ses permanences effectuées à l'Office de Tourisme.

➤ Supérette Halldis

Jacky BELOUIN informe le Conseil Municipal de sa reprise de la licence Tabac du bar de la Rando et évoque son besoin de s'installer rapidement dans les locaux actuels de l'Office de Tourisme.

➤ Attribution d'une subvention à l'association « Les Murailles de Maireventi » de Mervent

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association « Les Murailles de Maireventi » de Mervent pour la participation aux frais liés à l'organisation du spectacle « Entre Aquitaine et Angleterre, les Allumeurs d'étoiles enchantent les murailles » qui a eu lieu le 17 août 2016.

Monsieur le Maire propose qu'une subvention de 250€ (subvention de base : 120€ + subvention exceptionnelle : 130€) leur soit allouée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de verser une subvention d'un montant de 250€ à l'association « Les Murailles de Maireventi » de Mervent.

La séance est levée à 23h45

Prochaine réunion le vendredi 7 octobre